http://www.snetap-fsu.fr/Bac-S-groupe-de-travail-CNEA.html



Bac S : groupe de travail CNEA : compte rendu de la réunion du 29 mai 2013

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : vendredi 21 juin 2013

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Copyright © Snetap-FSU Page 1/3

Étaient présents :

- pour le SNETAP-FSU: O.BLEUNVEN, F.CARDON, Y.VIGNER, F GAILLARD
- pour les organisations syndicales : <u>SNERMA-FO</u>, SGEN-<u>CFDT</u>, SEA-<u>UNSA</u>, <u>SYAC-CGT</u>, FEP-CFDT
- pour l'administration : P. SCHNABELE (en début de réunion), P.VINCENT, C.LONCLE, JG.POUPELIN
- autres : <u>CNEAP</u>, <u>FCPE</u>

DGER (P.SCHNABELE)

- Manque de lisibilité dans l'enseignement de la spécialité (remontée de pétitions). Problème de contenu et de cohérence
- MEN demande à tendre vers les classes de l'éducation Nationale où l'enseignement de spécialité est bien un approfondissement de l'enseignement spécifique. Le MEN demande une simplification de l'évaluation (mais pas de modification envisagée par la DGER).
- Échanger sur les évolutions éventuelles. La modification ne pourra se faire que dans un volume horaire constant. Il faut intégrer l'agro-écologie.

CONSTATS / Position OS et membres **CNEA**

SNETAP-FSU: s'interroge sur la nature du groupe de travail (qui relève plus de la <u>CNS</u> études générales). Nous avons rappelé que dans les débats sur la loi d'avenir, et notamment au sujet du produire autrement, il a été évoqué que l'enseignement de cette « notion » était forcément pluridisciplinaire. Nous nous sommes étonnés du projet de la DGER (modification complète de l'enseignement de spécialité EAT en terminale S alors qu'aucune session n'est encore arrivée à son terme et qu'aucun bilan n'a jamais été fait de l'ATC).

Nous avons rappelé les problèmes de l'EAT actuellement (nom, modalités d'évaluation, « saupoudrage disciplinaire », horaires de groupes à effectif réduit soumis à des seuils qui empêche la pluridisciplinarité notamment en enseignement de spécialité en terminale...). Nous avons aussi rappelé que la forme de l'évaluation actuelle outre son manque de coordination nationale est parfois lourde et pour les équipes et pour les élèves.

DGER : la CNS étudie seulement (de façon obligatoire) les diplômes des filières professionnelle et technologique. Cette proposition de modification de l'EAT n'est pas un chantier prioritaire. L'agro-écologie (qui doit être au c½ur de l'EAT selon la DGER) ne s'entend pas dans les mêmes termes que le produire autrement. Elle rappelle que l'Histoire-Géographie est de retour en terminale avec une nouvelle épreuve terminale.

Enfin la DGER signale que une heure de pluri annuelle correspond entre 70 et 80 ETP en plus.

FCPE: besoin d'un bilan. La question de la poursuite d'étude est primordiale et en cela il faut se rapprocher de la structure <u>EN</u>. Les familles ont besoin d'une présentation des spécificités du Bac S de l'EA dès la rentrée. L'enseignement de spécialité doit seulement contenir de la biologie écologie.

SGEN-CFDT: il n'y a pas de nécessité de coller à <u>l'EN</u>. Il faut clarifier l'enseignement de spécialité car il y a un problème de lisibilité. Les sciences humaines sont des sciences donc l'EAT est bien scientifique. Les sciences humaines apportent un regard indispensable dans le module, notamment sur l'appréciation du territoire.

FEP-CFDT : regrette les délais réduits pour travailler en amont de ce groupe de travail. L'agro-écologie doit être introduite sans faire disparaître les autres disciplines. Un bilan est nécessaire.

Copyright © Snetap-FSU Page 2/3

Bac S : groupe de travail CNEA : compte rendu de la réunion du 29 mai 2013

SNERMA-FO: vouloir aligner notre Bac S sur l'EN est inquiétant.

SEA-UNSA : la piste des 2 enseignements disciplinaires (biologie-écologie et agronomie comme dans le projet de la DGER) n'est pas la bonne.

CNEAP: la réforme doit être raisonnable (pas d'augmentation des heures de pluri). La question de la poursuite d'études est à travailler.

Au final, il ressort un certain consensus des organisations syndicales (seule la FEP-CFDT n'est pas apparue très claire, elle est peut être la seule à plaider pour un recentrage de l'EAT spécialité sur l'agronomie et la biologie-écologie) qui amène la DGER et l'Inspection à ne pas modifier pour l'instant l'enseignement de spécialité et son évaluation actuelle.

Pourtant le SNETAP-FSU constate d'abord le résultat d'une réforme faite à la va vite, sans réelle concertation en ce qui concerne la partie de la réforme du lycée spécifique à l'EAP.

Dès les premiers échanges nous avions demandé un bilan de l'ancien enseignement ATC. Cette demande reste entière pour analyser ses forces mais aussi ses faiblesses .

Parmi les éléments qui amènent aujourd'hui aux interrogations des équipes on peut souligner :

- un enseignement qui ne comprend pas la discipline dont il porte le nom (écologie),
- un enseignement qui n'est pas pluridisciplinaire car le volume horaire élèves est égal au volume horaire enseignants et qu'il y a une quasi-absence des volumes horaires d'enseignement à effectif réduit,
- un enseignement parcellisé entre 4 disciplines (4 x 0,5 h d'enseignement),
- une évaluation très problématique par une absence de cadrage claire nationalement et surtout «
 l'enseignement de spécialité, en terminale, complète et étudie ces problématiques environnementales autour des enjeux liés au(x) territoire(s) dans une perspective de développement durable » alors que l'enseignant d'écologie ne participe pas directement à cet enseignement. Une épreuve lourde à gérer pour les équipes et les élèves (notamment en comparaison des autres épreuves des enseignements de spécialité-maths, physique, SVT...),

Il est important pour le baccalauréat scientifique-EAT de garder sa valeur scientifique et son « égalité » avec les autres spécialité du bac S tout en apportant les spécificités de l'EAP (regard des sciences humaines, pluridisciplinarité, pédagogie de projet). Pour les autres spécialités du bac S, l'enseignement de spécialité est un « approfondissement » de l'enseignement spécifique. Son évaluation peut prendre la forme d'un simple exercice dans l'épreuve d'enseignement spécifique.

Le SNETAP a donc insisté pour que dès la rentrée 2013 une nouvelle réunion du groupe de travail se mette en place et réfléchisse aux modifications nécessaires et rappelons à la DGER que nous n'accepterions pas que les décisions d'évolution soient imposées sans concertation.

Pour le secteur Pédagogie Vie scolaire Yoann VIGNER - Fabrice CARDON

Copyright © Snetap-FSU Page 3/3